Faire du droit a 43 ans?

Par **davidle31**, le **14/06/2014** à **23:50**

bonjour
j'ai 43ans est je souhaite etudier le droit et m'oriente vers un master 2 en droit fiscal ou international ou droit des affaires, laquelle de ses matières a plus d'avenir?

n'est ce pas trop tard à mon age n'est ce pas handicapant pour être recruté?

merci a tous de vos reponses

Par **joaquin**, le **15/06/2014** à **08:20**

Bonjour,

Je pense qu'il n'y a pas d'âge pour étudier, surtout à 43 ans, vous êtes encore jeune. J'ai obtenu ma maitrise en droit des affaires à 36 ans, ce qui n'est pas si éloigné que ça de votre âge. Et j'ai l'intention moi aussi, à 58 ans, de reprendre des études, passer éventuellement un master 2. Vous avez quelle formation pour l'instant ?

Cordialement et bon courage.
JG

Par **davidle31**, le **15/06/2014** à **09:10**

bonjour joaquin
je suis chef d'entreprise et j'ai le niveau bac car pour des raisons personnelles je n'ai pu le passer.
Donc je souhaite passer une capacite, licence et master 2 et je suis bien conscient que tout cela sera difficile.
master en droit international ou affaires ou fiscale car je pense qu'ils ne sont pas bouchés.
qu'en pensez vous?

vous faites quelle profession dans le juridique?

Par **joaquin**, le **15/06/2014** à **10:30**

Bonjour,

personnellement, je suis fonctionnaire à la DGCCRF, où je m'occupe du respect de la réglementation économique (droit de la concurrence, droit de la consommation).
Effectivement, si vous partez d'un niveau bac, le parcours d'études risque d'être assez long : 2 années de capacité, peut-être admission en L2 licence (2 ans), puis master 2 (2 ans), autrement 6 années d'études en tout, si tout va bien.
Pour les débouchés, vous avez encore le temps d'y penser, puisque la spécialisation ne se fera qu'à partir de la 4eme année (en master).
En ce qui concerne le droit fiscal et le droit des affaires, je ne suis pas sûr que ce soit le meilleur choix en terme de débouchés. Tout dépend ce que vous voulez faire par la suite : travailler comme salarié dans un cabinet (je ne vous cache pas que votre âge sera peut-être un handicap), ou travailler en tant que libéral. La concurrence est rude. Enormément d'avocat choisissent la spécialisation droit fiscal ou droit des sociétés, et dans ce cadre là, vous aurez aussi la concurrence des notaires et des experts comptables.
Autrement, dit, comme dirait un ancien premier ministre, la pente est raide, mais avec de la volonté, vous pouvez y arriver. Pour la spécialisation, attendez la 3eme ou la 4eme année pour y penser. Vous pouvez peut-être vous trouver une vocation (droit social, droit international, et pourquoi pas droit de la concurrence et de la consommation ;-) Le mieux étant de faire ce qu'on aime le plus.

Bon courage
JG

Par **davidle31**, le **15/06/2014** à **10:37**

re bonjour

merci pour votre intervention et de vos reponses
bon week end a vous et à bientot

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés